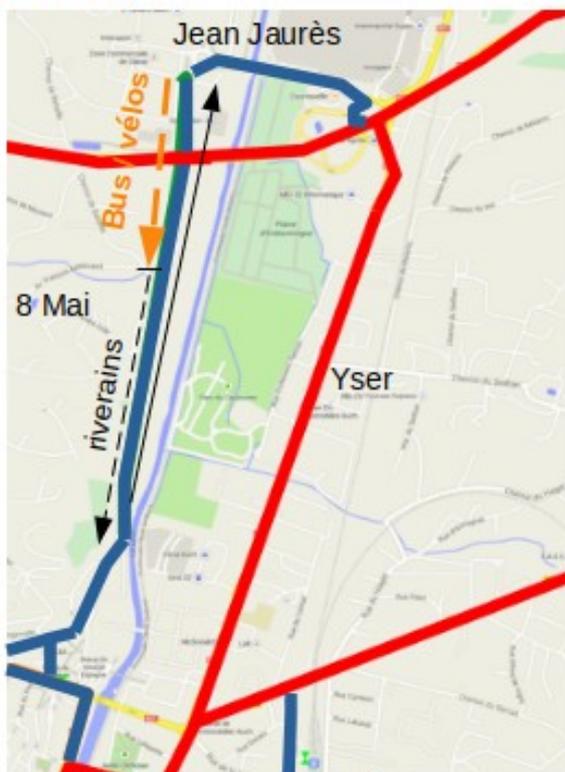


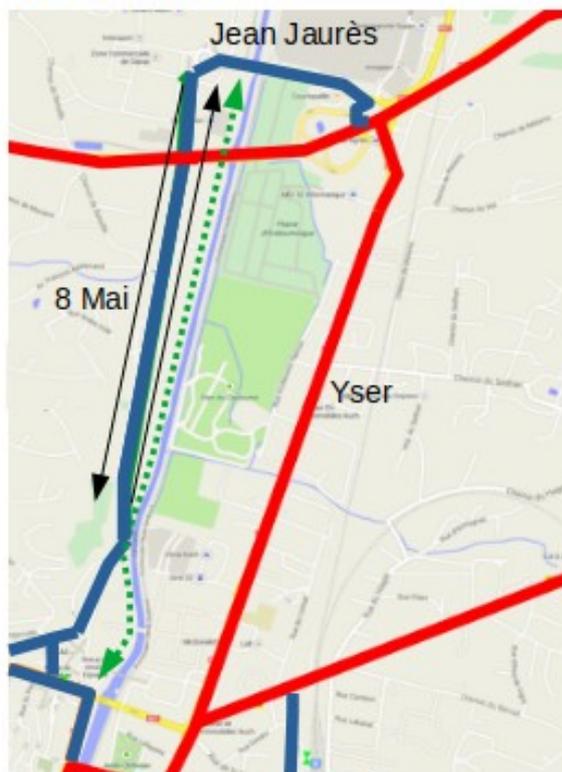
PLAN GUIDE MOBILITE VEL'AUCH
BILAN CONSULTATION No 3
Rue du 8 Mai

La consultation No 3 portait sur les 2 scénarios ci-dessous pour la rue du 8 Mai.

Scénario 1



Scénario 2



2 options pour la cyclabilité de la rue du 8 Mai

Scénario 1 : mise en sens unique fort trafic

Scénario 2 : maintien en l'état actuel avec ajout d'une piste cyclable le long du Gers (pointillés verts)

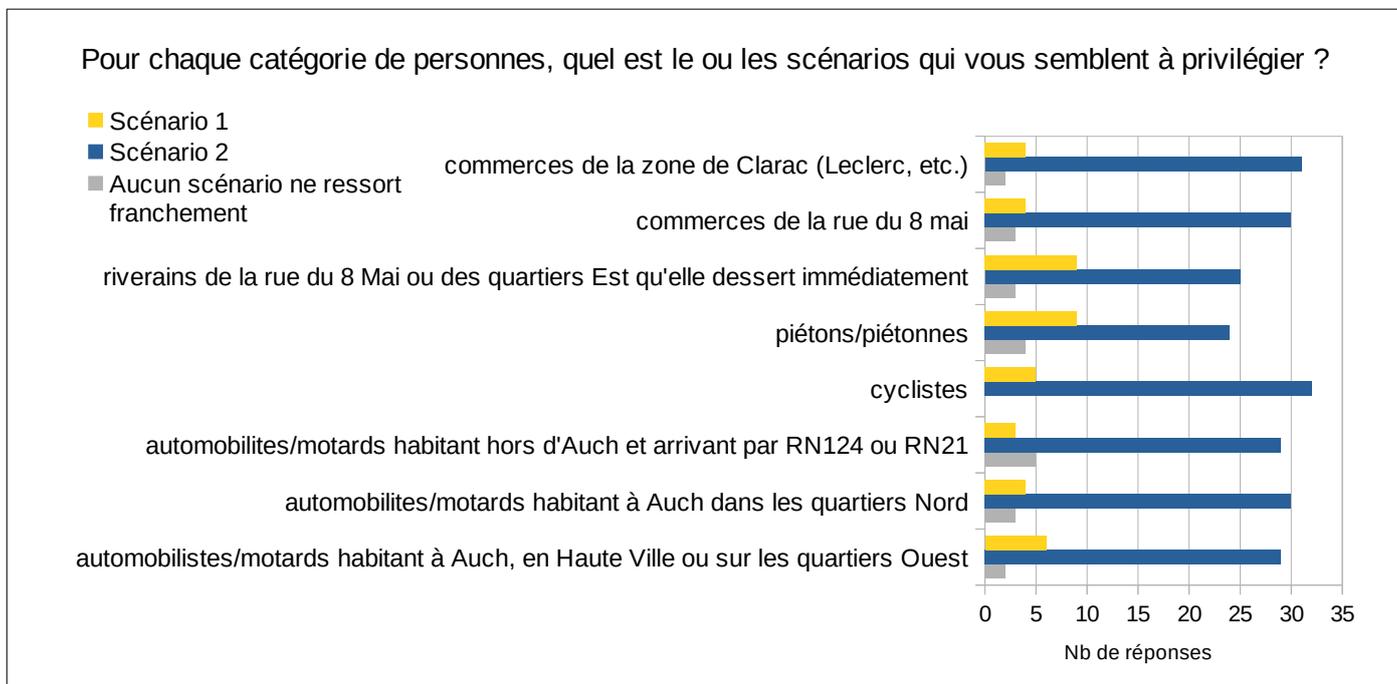
La rue du 8 Mai accueille un trafic motorisé important qui, outre l'accès aux commerces qui la borde, permet de relier la Haute-Ville d'Auch à la zone du Clarac et à la RN124 et RN21 via le rond point des Justes.

Actuellement bordée de bandes cyclables, ces aménagements ne sont pas suffisamment rassurants pour la plupart des personnes qui n'ont pas l'habitude de circuler à vélo, car on se fait doubler par beaucoup de voitures, qui "frôlent" parfois les cyclistes. Les règles d'aménagement préconisent plutôt, dans ces situations, des pistes cyclables séparées de la chaussée voitures. Toutefois, la rue du 8 Mai ne semble pas suffisamment large pour installer de telles pistes en plus des trottoirs larges sur toute sa longueur. Il convient donc de chercher des alternatives.

Résultats :

La consultation a obtenu 37 réponses.

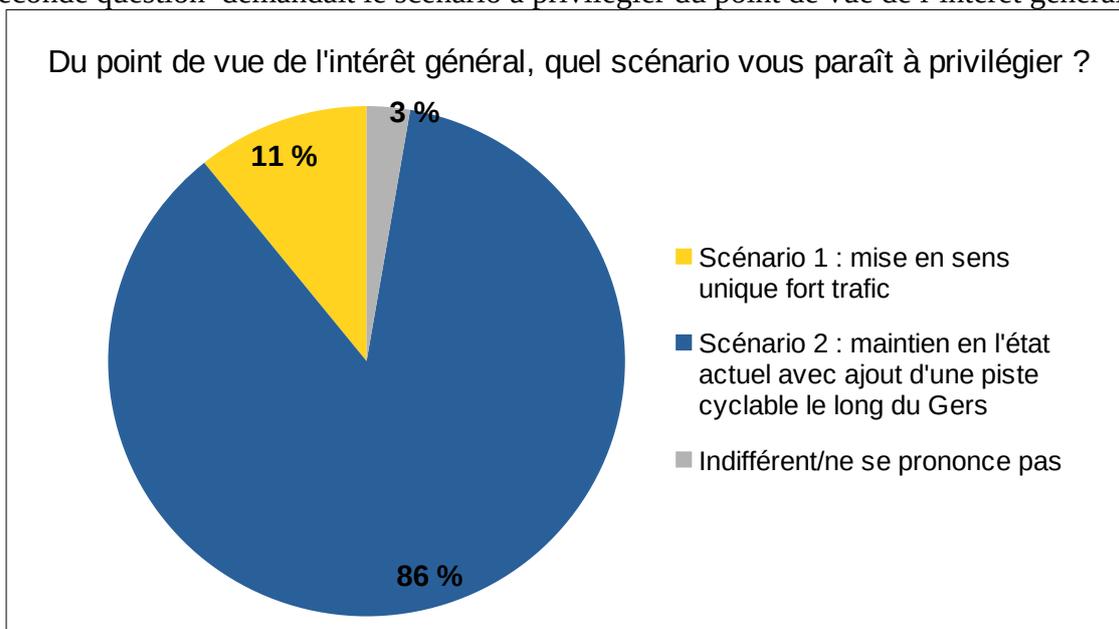
Une première question demandait d'imaginer les préférences entre ces scénarios du point de vue de diverses catégories de parties prenantes :



Le scénario 2 se démarque très clairement.

On note que le scénario 1, qui modère le trafic sur la rue, a le plus de succès quand on se place du point de vue des piétons/piétonnes et des personnes riveraines de la rue, même s'il reste minoritaire dans tous les cas.

Une seconde question demandait le scénario à privilégier du point de vue de l'intérêt général :



A nouveau, le scénario 2 est largement majoritaire.

Commentaires :

Voici une synthèse des principales observations reçues en commentaires libres.

Lorsque plusieurs réponses ont fait la même observation (ou des observations se ressemblant), un nombre entre crochets en fin de paragraphe indique le nombre de personnes ayant fait cette observation.

Dans ce qui suit, certains commentaires ont été découpés en plusieurs « observations ».

Avantages du scénario 1 : mise en sens unique fort trafic

- En général un scénario comme le scénario 1, consistant à réaménager des voies existantes pour tenir compte des évolutions de notre société, me semble le plus intéressant d'un point de vue écologique, politique, et probablement économique. Si l'on préserve l'accès pour les riverains leur qualité de vie pourra être améliorée par la baisse du trafic motorisé et les possibilités de se déplacer à pied ou à vélo en toute sécurité. La sécurité et la fluidité (revêtement, trottoirs, croisements) d'une voie cyclable sont fondamentales pour que tout le monde puisse l'utiliser.

Inconvénients du scénario 1 : mise en sens unique fort trafic

- Créer un sens unique susciterait des problèmes vers la rue Dugommier, accès à la maison de la petite enfance, jardins d'Agapée, HLM du quartier, certains habitants de Duran passent aussi par là.

- On ne peut contraindre les automobilistes à faire le tour de la ville par l'avenue de l'Yser pour que les vélos puissent circuler avec aisance. Le mieux serait de garder le double sens, et ajouter une piste cyclable à part...

Avantages du scénario 2 : maintien en l'état actuel avec ajout d'une piste cyclable le long du Gers

- L'ouverture de la caserne et la nouvelle passerelle (salle Villa) s'accorderaient avec un système cyclable rive droite [gauche?] (hors cheminement piéton).

- Le scénario 2 a l'avantage d'éviter de faire parcourir des km en plus aux voitures, avec la pollution que cela comporte.

- Le scénario 2 propose une balade sympa sur les bords du Gers, en tant que cycliste ce serait égoïstement ma solution préférée à condition que le revêtement soit impeccable (et donc coûteux).

Inconvénients du scénario 2 : maintien en l'état actuel avec ajout d'une piste cyclable le long du Gers

- Du point de vue d'un promeneur à pied, je préférerais un chemin tranquille sans vélo sur les bords du Gers.

Dangerosité des aménagements actuels de la rue du 8 Mai

- Les coupures des bandes cyclables s'avèrent très dangereuses pour les cyclistes qui restent sur la rue, les véhicules motorisés ne comprennent pas leur présence sur ces portions de chaussée rendues plus étroites, et frôlent dangereusement les vélos qui restent sur la voie goudronnée, dans les deux scénarios ce problème doit être repensé

[Information Vel'Auch : sans préjuger de la rapidité d'aboutissement, la mairie a sollicité l'avis du collectif Vel'Auch récemment sur cette coupure des bandes cyclables. Il s'agissait essentiellement de sécuriser l'utilisation de la piste vélos qui s'écarte de la chaussée pour passer devant la salle

Villa, piste prévue en substitution aux bandes cyclables qui sont absente sur ce tronçon. Par contre, la mairie n'envisage pas de ré-aménager ce tronçon pour y mettre des bandes cyclables, ce qui demanderait de lourds et coûteux travaux maintenant.]

Divers

- Il y a un problème majeur à régler de toute urgence: le rond point des Justes ainsi que l'avenue Jean Jaurès. Actuellement les cyclistes ne sont pas du tout en sécurité sur ces voies.

[Information Vel'Auch : sans préjuger de la rapidité d'aboutissement, la mairie a sollicité l'avis du collectif Vel'Auch récemment sur l'avenue Jean Jaurès : une synthèse des points évoqués a été diffusée sur notre liste e-mails « info » le 23 novembre dernier.]

- Merci pour votre super travail !